

Jeudi 6 février 2025

Conseil Municipal du 6 février 2025 - Rouen, Ville solidaire et citoyenne

Soutien aux associations, budget participatif citoyen, plan d'action sur le cancer en milieu professionnel, renouvellement urbain... Après l'adoption début 2025 de son budget, Rouen poursuit sa transition pour bâtir une Ville toujours plus solidaire et citoyenne.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Malgré un contexte national incertain, nous tenons le cap : santé au travail, démocratie participative, soutien aux associations... Il est de notre responsabilité de faire de Rouen une ville au service de toutes et tous.*

Le Conseil municipal va décider d'engager la Ville dans un plan d'actions ambitieux pour mieux accompagner nos agents face au cancer et briser l'isolement face à la maladie. En rejoignant des réseaux engagés et en renforçant nos partenariats, nous affirmons une conviction forte : personne ne doit affronter la maladie seul, et le service public doit être exemplaire en matière de solidarité et d'accompagnement.

Le Budget Participatif donne aux Rouennaises et aux Rouennais le pouvoir d'agir pour leur ville. En le renouvelant, nous réaffirmons notre engagement pour une démocratie locale vivante, où chaque habitant peut proposer et concrétiser des projets au service de l'intérêt général. Enfin, le soutien à nos associations : il est essentiel. Notre tissu associatif est un vecteur de solidarité et de lien social à sauvegarder et à encourager, c'est le sens des subventions qui ont été votées. »

UNE VILLE A L'ECOUTE DE TOUTES ET TOUS

Rouen citoyenne : renouvellement du dispositif du budget participatif citoyen

Adopté en 2021, le Budget Participatif Citoyen permet aux habitantes et habitants de Rouen de proposer, voter et suivre la mise en œuvre de projets d'intérêt général financés par la Ville, dans la limite de 50 000 € par projet.

En trois éditions, le dispositif a rencontré un grand succès, avec :

- 108 idées proposées par les citoyennes et citoyens
- 50 soumises au vote, récoltant plus de 32 000 contributions
- 15 projets réalisés ou en cours, et 11 nouveaux lauréats en 2024

Porté par une large mobilisation citoyenne et institutionnelle, notamment via l'Assemblée Citoyenne de Rouen, ce processus favorise l'engagement local et renforce le lien entre les habitantes, habitants et les élus. L'outil de proximité « Info mobile » (vélo-remorque Rouen Citoyenne) a permis de tisser plus de 15 000 contacts avec la population.

Afin de poursuivre cette dynamique démocratique, le Conseil Municipal a renouvelé le Budget Participatif pour 2025 et 2026, avec une enveloppe budgétaire de 330 000 € sur deux ans. Les objectifs et modalités restent inchangés :

- Encourager la participation citoyenne en permettant aux Rouennais de proposer et choisir des projets concrets
- Favoriser l'innovation locale avec des projets en phase avec les priorités municipales (écologie, inclusion, renaturation, ESS, etc.)
- Renforcer la transparence et l'équité en garantissant que les projets sélectionnés répondent aux attentes des habitants
- Créer du lien social en impliquant les citoyens dans des démarches collectives et fédératrices
- Éduquer à la citoyenneté en sensibilisant à la gestion des finances publiques et aux contraintes budgétaires

Le dispositif suivra le même fonctionnement. Une collecte d'idées sera lancée au premier semestre pour permettre aux habitantes et habitants de proposer des projets. Un comité de pilotage, composé d'élus et de membres de l'Assemblée citoyenne, évalue ensuite leur faisabilité, leur intérêt collectif et leur coût, avant de soumettre les projets retenus au vote citoyen au second semestre. Les projets lauréats feront l'objet d'un suivi rigoureux afin de garantir leur mise en œuvre, avec une communication régulière sur leur avancement via rouencitoyenne.fr.

LA VILLE SE TRANSFORME

Signature d'une convention d'interventions avec l'E.P.F. de Normandie sur l'opération « Site LIDL route de Darnétal »

Lors du conseil municipal du 3 octobre 2024, la Ville de Rouen a approuvé l'extension du périmètre de l'opération « Site LIDL route de Darnétal » ainsi que l'augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée par l'Établissement Public Foncier de Normandie (E.P.F. Normandie) pour son financement.

Cette opération, inscrite dans le Programme d'Action Foncière (P.A.F.) adopté en octobre 2021, vise la transformation du site des deux rivières. Initialement limitée à l'assiette foncière de l'ancien supermarché LIDL, elle est désormais élargie à plusieurs parcelles avoisinantes situées vers la rue de la Pannevert. Cette évolution permettra de garantir une meilleure cohérence du projet d'aménagement urbain.

Pour accompagner cette extension, l'enveloppe budgétaire dédiée à l'opération a été portée de 2,36 millions d'euros à 3,86 millions d'euros, soit une augmentation de 1,5 million d'euros. Conformément à l'avenant technique au P.A.F. signé en novembre 2024, une convention d'interventions entre la Ville et l'E.P.F. Normandie formalise ces ajustements et permet la mise en œuvre du projet.

Nouveau Programme de Renouvellement Urbain : approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la Zone d'Aménagement Concerté « Centralité Châtelet »

Lors du conseil municipal du 3 octobre 2024, la Ville de Rouen a approuvé le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Centralité Châtelet », marquant ainsi une nouvelle étape dans la transformation du quartier des Hauts de Rouen.

Inscrit au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, ce projet vise à revaloriser la centralité du Châtelet, à renforcer son attractivité commerciale et de services, et à améliorer le cadre de vie. Son périmètre de près de 4 hectares s'étend jusqu'à la limite communale avec Bihorel, et inclut notamment l'avenue de la Grand'Mare et la rue Henri Dunant.

Le projet prévoit la démolition progressive du centre commercial actuel, remplacé par de nouveaux ensembles immobiliers en R+1/R+2 accueillant commerces, services et équipements publics. Un nouvel espace public sera aménagé autour d'une place-jardin et d'un mail piéton, qui accueillera notamment le marché du quartier.

La restructuration inclut la création d'une nouvelle voie de desserte, reliant l'avenue de la Grand'Mare à la rue Henri Dunant, facilitant ainsi la circulation et l'accessibilité. Par ailleurs, des opérations de requalification des logements sociaux seront menées par Rouen Habitat, notamment avec la démolition des commerces adossés à l'immeuble Rousseau dès début 2025.

La concession d'aménagement, confiée à Rouen Normandie Aménagement, s'étend sur une durée de 10 ans, avec une participation financière de la Ville de 11 à 12 millions d'euros H.T. pour un budget global de 30,57 millions d'euros H.T.. La Ville procédera notamment à l'acquisition des futurs équipements publics, dont la mairie de proximité et la Maison des services, pour un montant de 4,36 millions d'euros H.T..

UNE VILLE SOLIDAIRE

Adhésion à l'association des élus locaux contre le sida

Dans le cadre de son engagement en faveur de la lutte contre le VIH-SIDA et la promotion de la santé sexuelle, la Ville de Rouen adhère à l'association des Élus Locaux Contre le Sida (E.L.C.S.). Cette association nationale, non partisane et ouverte à toutes et tous, fédère des élus de toutes sensibilités autour d'actions de prévention, d'information et de soutien aux patients et au grand public. Elle est également à l'initiative du label « Ville engagée contre le SIDA », permettant aux collectivités les plus investies d'afficher leur engagement.

Cette adhésion s'inscrit en cohérence avec les actions déjà portées par la Ville aux côtés de ses partenaires locaux : le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic du CHU de Rouen, Médecins du Monde, le Planning Familial de Seine-Maritime, Aides, La Boussole et le Comité de coordination de la lutte contre les IST et le VIH (COREVIH) de Normandie. Ce dernier, rattaché au CHU de Rouen, coordonne les acteurs de terrain dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle et du Projet Régional de Santé de l'ARS Normandie.

Rouen a également été sollicitée en 2024 pour intégrer le réseau des « Villes sans SIDA », avec l'objectif de renforcer l'accès à l'information, à la prévention et au dépistage, en particulier pour les publics les plus vulnérables. Cet engagement s'est notamment traduit par le soutien de la Ville au « Village de la santé sexuelle », organisé le 5 juin 2024 dans le cadre de la Semaine de la santé sexuelle, portée par le Planning Familial de Seine-Maritime.

Cette adhésion s'inscrit dans la dynamique du Contrat Local de Santé signé en octobre 2022 avec l'ARS Normandie et la CPAM de Seine-Maritime, qui formalise la volonté politique de la Ville d'agir en faveur de la santé des Rouennais et de lutter contre les causes de mortalité évitables.

Signature de conventions dans le cadre des territoires zéro chômeur de longue durée – Habilitation du territoire « Grammont-Grenet-Voltaire-Lods »

Depuis 2021, la Ville de Rouen, la Ville de Sotteville-lès-Rouen et leurs Centres Communaux d'Action Sociale, avec le soutien de la Métropole Rouen Normandie et de nombreux partenaires institutionnels, économiques et sociaux, ont travaillé à la candidature du territoire Grammont-Grenet-Voltaire-Lods dans le cadre de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

En 2024, ce dossier a reçu un avis favorable du Ministère de l'Emploi, permettant ainsi d'habiliter ce territoire et d'ouvrir la voie à la création d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE) portée par l'association ROSALIE. Cette structure aura pour mission d'embaucher des personnes privées durablement d'emploi pour des activités utiles au territoire.

En attendant le décret du conseil d'Etat, les deux conventions suivantes seront signées :

- La convention du territoire habilité, qui engage les collectivités et l'État à la mise en œuvre de l'expérimentation.
- La convention Territoire-EBE, qui précise le modèle économique de l'EBE et les financements dédiés à la création d'emplois supplémentaires.



Cette expérimentation marque un engagement fort de la Ville de Rouen et de ses partenaires pour favoriser l'accès à l'emploi et lutter contre la précarité, en mobilisant les ressources locales au service de l'insertion professionnelle.

Engagements communs de la Ville de Rouen, du Centre Communal d'Action Sociale de Rouen et de la Métropole Rouen Normandie de bien vivre ensemble le cancer en milieu professionnel

Chaque année, des centaines de milliers de Français sont diagnostiqués d'un cancer, une maladie qui touche des personnes de plus en plus jeunes et qui peut avoir des conséquences profondes sur la vie professionnelle. Les agents des services publics ne sont pas épargnés et peuvent se retrouver isolés face à la maladie. Aux difficultés médicales s'ajoutent des enjeux psychologiques, sociaux et professionnels qui compliquent le maintien ou le retour à l'emploi.

Consciente de cette réalité, la Ville de Rouen, le Centre Communal d'Action Sociale de Rouen et la Métropole Rouen Normandie souhaitent structurer un plan d'actions ambitieux pour accompagner leurs agents et lutter contre l'isolement des personnes malades ou aidantes. Ce projet s'inscrit dans une politique de santé globale et transversale portée depuis deux ans au sein des collectivités.

Comme point de départ d'un plan d'action qui va être structuré dans les prochains mois, de premiers partenariats sont formalisés. D'abord, la Ville et la Métropole proposent de signer la charte des 11 engagements de l'Institut National du Cancer, qui vise à mieux accompagner les personnes atteintes de cancer dans leur maintien et leur retour à l'emploi. Cette signature permet également d'adhérer au Club des entreprises Cancer et Emploi, un réseau d'échange animé avec l'Association Nationale des DRH et le réseau Anact-Aract, où collectivités et entreprises partagent leurs bonnes pratiques sur la prise en charge des salariés malades.

Ensuite, la Ville et la Métropole souhaitent rejoindre l'association Cancer@Work, qui agit pour l'inclusion des personnes touchées par le cancer dans le monde du travail. Cet engagement, assorti d'une contribution financière de 3 000 € pour chaque collectivité, permettra d'accéder à des ressources et un accompagnement spécifique pour structurer des actions concrètes en faveur des agents malades et aidants.

Une convention de partenariat gratuite sera également signée avec My Cancer Network, une association normande qui accompagne les malades, leurs proches et les employeurs. Cette collaboration offrira aux agents concernés un accès facilité à des informations, à des interlocuteurs spécialisés et à des solutions adaptées à leur situation. La Ligue contre le Cancer sera aussi un partenaire clé dans la mise en œuvre du plan d'action, en contribuant à la sensibilisation des collectifs de travail, à la formation des équipes RH et à des actions de dépistage. Une convention de partenariat viendra formaliser cette coopération.

Enfin, la Ville et la Métropole souhaitent créer des groupes de travail inter-collectivités, impliquant des agents directement concernés par la maladie, afin de mieux cerner leurs besoins et attentes. Ce travail de réflexion sera élargi au niveau national grâce au réseau France Urbaine, qui regroupe les grandes villes et métropoles françaises.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

LA VILLE SOUTIEN SES ASSOCIATIONS ET SA JEUNESSE

Nouvelles attributions de subventions à des associations

Jeunesse, solidarité, culture, sport... Rouen est riche de ses associations qui mènent de nombreuses actions à l'échelle du territoire. Cette richesse se doit d'être accompagnée et c'est le sens de la politique de soutien aux associations qui est menée.

Pour bénéficier de ce soutien, les associations formulent une demande qui permet aux services de la Ville d'étudier la pertinence de celle-ci au regard de plusieurs facteurs comme le nombre d'activités, le nombre d'adhérents, l'accès des publics le plus large ou encore leur contribution à l'animation de la Ville.

Le Conseil municipal a voté l'attribution de 5 950 484 € de subventions à près de 210 associations pour l'année 2025, avec notamment :

Jeunesse

- Une subvention de fonctionnement de 25.000 € pour l'association Centre Régional d'Information Jeunesse
- Une subvention de fonctionnement de 27.000 € pour l'association Mix'Cité

MJC

- Une subvention de fonctionnement de 73.000 € pour l'association Maison de Quartier du Mont-Gargan
- Une subvention de fonctionnement de 210.000 € pour l'association Rouen Cité Jeunes

Culture

- Une subvention de fonctionnement de 480.000 € pour l'association Ecole de Musique de Rouen
- Une subvention de fonctionnement de 53.300 € pour l'association Ecole de Musique de Rouen « Dispositif Musique à l'école »
- Une subvention de fonctionnement de 25.000 € pour l'association Centre Photographique Rouen Normandie
- Une subvention de fonctionnement de 235.000 € pour l'association Le Kalif
- Une subvention de fonctionnement de 25.000 € pour l'association Musée Maritime Fluvial et Portuaire de Rouen

Sport

- Une subvention de fonctionnement de 185.000 € pour l'Association Sportive de la Poste et de France Telecom de Rouen A.S.P.T.T. Rouen Omnisport
- Une subvention de fonctionnement de 150.000 € pour la Société Anonyme Sportive Professionnelle Rouen Hockey Elite
- Une subvention de fonctionnement de 150.000 € pour la Société par Actions Simplifiées Rouen Métropole Basket Ball
- Une subvention de fonctionnement de 58.000 € pour l'association Club des Vikings de Rouen
- Une subvention de fonctionnement de 70.000 € pour l'association Club Nautique et Athlétique de Rouen

Crèches

- Une subvention de fonctionnement de 90.890 € pour l'Association Hovia – Crèche Graffiti's
- Une subvention de fonctionnement de 56.847 € pour l'Association Multi-Accueil Le Jardin des Bisous
- Une subvention de fonctionnement de 45.248 € pour l'Association Liberty Mini-Club
- Une subvention de fonctionnement de 37.864 € pour l'Association Les Petits Matelots

Centres sociaux

- Une subvention de fonctionnement de 140.000 € pour l'association Maison de Quartier Grievallon Suisse
- Une subvention de fonctionnement de 68.000 € pour l'association Centre Social Pernet Association Antoinette Fage

Solidarité

- Une subvention de fonctionnement de 60.000 € pour l'Association Radio HDR
- Une subvention de fonctionnement de 140.000 € pour l'association Rouen Seniors
- Une subvention de fonctionnement de 15.000 € pour l'association Secours Populaire Français
- Une subvention de fonctionnement de 41.000 € pour l'association Solidarité Plateau
- Une subvention de fonctionnement de 165.000 € pour l'Association de Prévention de la Région Elbeuvienne

UNE VILLE SPORTIVE

Convention de partenariat avec la S.A.S. Football Club de Rouen

Le Conseil municipal a voté la mise en place d'une convention de partenariat entre la Ville et la Société par Actions Simplifiées (S.A.S.) Football Club de Rouen.

Cette convention, conclue pour la saison sportive en cours et renouvelable jusqu'à trois ans, encadre la coopération entre la Ville et le F.C.R., ainsi que l'attribution de la subvention municipale. Pour 2025, la Ville de Rouen accorde une aide de 70 000 €, destinée à soutenir les actions du club dans les quartiers prioritaires, son intervention dans les écoles rouennaises et son travail avec les clubs locaux, notamment pour le développement des sections féminines et du sport santé.

Au-delà du volet sportif, au travers des actions mises en œuvre, le FCR devra également contribuer à la lutte contre l'homophobie, le racisme et la violence. Le soutien financier de la Ville de Rouen sera conditionné à la réalisation de ces actions.